

à Madame, Monsieur le Député
Madame, Monsieur le Sénateur

Monsieur le Député,

Au nom de l'ensemble des agents des Finances Publiques des Bouches-du- Rhône, les organisations syndicales représentatives de la DRFiP PACA13 s'adressent à vous. Nos services exercent des fonctions régaliennes fiscales, économiques et financières pour lesquelles nous devons garantir l'égalité d'accès et de traitement tant auprès des particuliers que des entreprises ou encore des partenaires institutionnels, aux premiers rangs desquels les collectivités locales et les établissements publics que nous gérons.

Au mois de juin 2019, le Ministre Gérald Darmanin et le Directeur Général des Finances Publiques ont annoncé vouloir « Bâtir un nouveau réseau de proximité ».

Derrière les éléments de langage, des cartes faisant accroire à un développement de la présence de nos services ont été diffusées par l'Administration. Contrairement à ce que le Gouvernement affiche, les services déconcentrés de la DGFIP vont être réduits à une portion minimaliste. Il s'agit en fait d'un plan de liquidation pure et simple du réseau de proximité et de pleine compétence des Centres des Finances Publiques :

- Fermeture des Trésoreries de Allauch, Roquevaire, La Ciotat, Trets, Gardanne, Lambesc, Saint-Andiol, Saint-Rémy, Maussane, Miramas, Berre, Vitrolles, Marignane, Martigues, Salon ;
- Fermeture du Service des Impôts des Particuliers (S.I.P.) à Tarascon, Istres, Marignane, La Ciotat ;
- Fermeture du Service des Impôts des Entreprises (S.I.E.) à Arles, Istres, Martigues, Aubagne ;
- Fermeture du Cadastre à Tarascon ;
- Concentration des S.I.P. et S.I.E. de Marseille et Aix avec transferts de charges et de missions.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la DGFIP, le Ministre vous propose de développer, pour vos concitoyens, d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Services (MFS), de l'accueil itinérant ou de « *points de contact* ». Mais ces services tels qu'ils sont envisagés ne seraient pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches que les usagers font auprès des services actuels, il faudra se déplacer et rejoindre des services plus éloignés. Cette proposition illusoire ne répondrait pas aux besoins réels de la population et des acteurs économiques de nos territoires, et ne saurait garantir l'égalité d'accès et de traitement des contribuables et usagers. C'est une solution de transition avant l'abandon pur et simple de la présence de nos services dans les territoires.

Concernant la gestion des collectivités locales, il est également prévu des « conseillers financiers » itinérants à la place du comptable public complétés par des « Services de Gestion Comptable ». Cette nouvelle organisation montre la volonté du Gouvernement d'en faire des services aux missions « allégées », privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique sur la relation de proximité. Et ce, en attendant une probable incitation pour développer les « agences comptables » et l'intervention des acteurs privés, donc payants, comme les commissaires aux comptes pour certifier les comptes des collectivités locales.

Le paiement en espèce à nos guichets fait l'objet d'une expérimentation auprès de la Française des Jeux et des buralistes. L'e-administration a déjà trouvé toutes ses limites dans l'impossibilité accordée au public de rencontrer un service d'accueil pour les contentieux sur les forfaits de post-stationnement. Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux de la DGFIP aura de lourdes conséquences, telle que la fin de l'exercice plein et entier des missions sur l'ensemble du territoire d'où une perte en termes de qualité et de technicité des missions assurées par une haute conscience professionnelle des agents de la DGFIP, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles.

Nos services sont au cœur du pacte républicain et de la démocratie.

D'ores et déjà, de nombreuses collectivités ont voté des motions contre la fermeture des services. **L'intersyndicale vous demande d'intervenir pour que ce « plan », élaboré dans le secret et uniquement au sein du Ministère, sans réelle concertation avec l'ensemble des acteurs, soit retiré.**

Un guide élaboré à l'attention des directeurs locaux explique que le but de la concertation - qui doit finir en octobre - est l'adhésion au projet. Une note interne des directeurs révèle que « *pour des raisons de crédibilité [...] il ne faut pas donner l'impression aux élus que l'on démantèle progressivement les structures* ».

Est-ce le rôle d'une Administration ou d'un Ministère que d'agir ainsi ?

Est-ce cela le débat citoyen ?

Cela permettra-t-il d'informer la représentation nationale ?

Les agents des Finances Publiques, dans l'unité la plus large, ont décidé d'agir et de rendre le débat public concernant l'avenir de notre service public, y compris au-delà du mois d'octobre 2019.

Des contacts sont pris avec les élus locaux pour organiser l'information et toutes les initiatives utiles et nécessaires pour le maintien de nos services au sein des territoires.

Une grève nationale est prévue le 16 septembre avec rassemblement et prises de parole au siège de la Direction locale (16 rue Borde, 13008 Marseille). Les élus y seront les bienvenus pour apporter témoignages et soutien aux agents des Finances Publiques qui luttent pour la défense des missions par une première mobilisation nationale.

Sûr de votre écoute attentive, veuillez recevoir, Monsieur le Député, nos respectueuses salutations républicaines.